



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Landes



mont de
marsan
AGGLO



Dossier de presse

Point presse du 6 septembre 2021



Déménagements et rénovation en vue



L'Assurance Maladie et la CAF des Landes déménagent dans des locaux temporaires pour rénover le bâtiment de leur siège à Mont-de-Marsan.

Situé 207 rue Fontainebleau à Mont-de-Marsan, ce bâtiment va connaître des travaux conséquents durant une période de deux ans.

Objectifs de cette rénovation : un plus grand respect des normes environnementales - énergétiques, une optimisation des surfaces pour une meilleure qualité d'accueil des publics et de meilleures conditions de travail pour les salariés.

Aussi, à compter du 20 septembre,

- les services de l'Assurance Maladie des Landes (CPAM, Service social et Service médical) seront accessibles au public sur la zone d'activité SO WATT, 236 avenue de Canenx à Mont-de-Marsan (en face de l'hypermarché Carrefour).
- côté CAF, les allocataires pourront retrouver leur organisme au 131 avenue Pierre Mendès France à Mont-de-Marsan, à compter du 27 septembre 2021 (site de la Chambre de Métiers).

Ces deux opérations immobilières (déménagement et rénovation) vont être réalisées de manière concomitante.

juin 2016	de 2017 à 2020	juin 2021	septembre 2021	oct. à fév. 2021	mars 2022 à sept. 2023	mai à août 2023	septembre 2023
1 ^{ère} étude de faisabilité pour le projet de réhabilitation du siège.	réalisation de plusieurs diagnostics complets : - amiante, - structure, - thermique, avec simulation thermodynamique.	début des travaux d'installation des modules et préparation du déménagement vers la zone SO WATT et vers l'avenue Pierre Mendès France.	déménagement des personnels et ouverture de l'accueil au public sur les sites temporaires.	désamiantage à l'intérieur du siège.	travaux de retraitement des façades, du système de chauffage/ climatisation et réhabilitation des étages du siège, 207 rue Fontainebleau.	préparation des déménagements des sites temporaires vers le siège.	déménagement effectif des personnels vers le bâtiment rénové.

Contacts presse :

dounia.zamani@assurance-maladie.fr 05 58 06 62 03

s.mazzocco@caf.fr 06 16 41 18 82

vincent.loustaunau@montdemarsan-agglo.fr 05 58 46 64 16 ou 06 28 91 64 62



Pourquoi des travaux de rénovation ?



Le bâtiment du siège a été construit il y a 50 ans. Les travaux ont plusieurs objectifs :

- une rénovation thermique (chauffage et climatisation) complète afin de disposer d'un bâtiment parfaitement isolé et à basse consommation d'énergie carbonée. Les matériaux retenus vont permettre de réaliser des économies conséquentes en termes de consommation énergétique. Cette rénovation sera l'occasion de retirer les éléments contenant de l'amiante au regard de l'âge du bâtiment.
- une optimisation des surfaces du bâtiment et la modernisation des espaces de travail du personnel en prenant en compte le télétravail et la dématérialisation. Il s'agira de rendre plus flexible l'ensemble des espaces et développer les espaces collaboratifs.
- dans une logique écoresponsable également, la réhabilitation du bâtiment va être l'occasion de revoir la politique de gestion des déchets (réduire au maximum l'usage du papier et des consommables) et de mettre en œuvre des actions portant sur la mobilité (réduire le nombre de déplacements et constituer progressivement une flotte de véhicules électriques).

Contacts presse :

dounia.zamani@assurance-maladie.fr 05 58 06 62 03

s.mazzocco@caf.fr 06 16 41 18 82

vincent.loustaunau@montdemarsan-agglo.fr 05 58 46 64 16 ou 06 28 91 64 62



A savoir

- Le cabinet d'architecte PERETTO & PERETTO et Nathalie GREGOIRE assurent la Maîtrise d'œuvre
- La société SATEL intervient en tant qu'Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage (depuis 2019)
- 6 marchés publics ont été passés pour l'ensemble du projet
- Coût global de l'opération : 8 872 366,53 €
- Durée prévisible : 24 mois
- Près de 15 000 usagers (CPAM, CAF, services social et médical) sont reçus en moyenne par an au siège
- 420 salariés (CPAM, CAF, services social et médical) sont hébergés au 207 rue Fontainebleau
- 63 % de gain sur les consommations énergétiques sont attendus suite à la rénovation thermique du bâtiment

Etat	Consommations (kWhep/m ² .an)	Classe énergétique	Emissions de GES (kg _{eqCO2} /m ² .an)	Classe émission GES
Avant travaux	242	D	24	C
Après travaux	87	B	2	A



Contacts presse :

dounia.zamani@assurance-maladie.fr 05 58 06 62 03

s.mazzocco@caf.fr 06 16 41 18 82

vincent.loustaunau@montdemarsan-agglo.fr 05 58 46 64 16 ou 06 28 91 64 62



Où retrouver les organismes durant les travaux ?

Des locaux temporaires

Les services de l'Assurance Maladie des Landes (CPAM, échelon Local du Service Médical et du Service Social –CARSAT Aquitaine) déménagent le 20 septembre.

Deux bâtiments modulaires, garantissant des conditions d'accueil et de travail tout à fait satisfaisantes, ont été installées sur la zone d'activité communautaire **SO WATT, 236 avenue de Canenx à Mont-de-Marsan** (en face de l'hypermarché Carrefour).



Les personnels déménageront progressivement à compter du 10 septembre 2021.

Les services de l'Assurance maladie seront exceptionnellement fermés

- le vendredi 17/09 à compter de 12h30
- lundi 20 au matin au siège 207 rue Fontainebleau.

L'accueil du public sera assuré à compter du 20 septembre 2021, exceptionnellement à 13h30, ce jour-là.

Dès le 21 septembre, les services de l'Assurance Maladie des Landes accueilleront le public, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Contacts presse :

dounia.zamani@assurance-maladie.fr 05 58 06 62 03

s.mazzocco@caf.fr 06 16 41 18 82

vincent.loustaunau@montdemarsan-agglo.fr 05 58 46 64 16 ou 06 28 91 64 62



Le site temporaire peut recevoir les usagers en rendez-vous et en libre-service, selon les mêmes modalités qu'actuellement.

Pour éviter l'attente en accueil, les assurés sont invités à prendre rendez-vous via leur compte ameli ou au 36 46 (service gratuit + prix appel). Un Conseiller de l'Assurance Maladie prendra ensuite contact avec eux pour préparer le rendez-vous et s'assurer que leur déplacement est indispensable.

En effet, toutes leurs démarches simples peuvent être faites sur internet via le compte ameli ou par téléphone au 36 46 (service gratuit + prix appel).

A noter : un parking est réservé aux usagers sur site.

Pourquoi le site de SO WATT ?

En tant que service public, la CPAM a eu à cœur de rester au sein de la commune de Mont-de-Marsan pour garantir l'accessibilité de son offre de services à ses usagers.

La location d'un terrain, à la communauté d'Agglomération, sur le parc d'activité SO WATT est vite apparue comme la solution la plus adaptée à la volonté de proximité de la CPAM, tout en renforçant son partenariat avec Mont de Marsan Agglo.

De son côté, l'Agglomération a fait le choix de mettre en pause le projet d'extension de sa pépinière d'entreprises afin de permettre l'implantation temporaire des services de l'Assurance Maladie des Landes sur le site SO WATT et ainsi aider la CPAM dans son processus de modernisation tout en permettant de garantir l'accès de tous les usagers à l'offre de services.

Des espaces de stationnement réservés à chaque entité présente sur le site (La Fabrik, les écoles de Campus Landes et la CPAM) seront identifiés et matérialisés par une signalétique.

- C'est la société COUGNAUD qui a été retenue pour l'installation des deux bâtiments modulaires, pour un montant de 2 899 608 €,
- 271 modules composent les deux bâtiments
- En amont, la CPAM des Landes a viabilisé et aménagé la parcelle louée (installation des puissances nécessaires pour le réseau électrique, création et branchement au réseau d'eau potable, installation de la fibre ...). Le budget global pour l'opération de « viabilisation et mise en sécurité » est de 150 000 €
- 317 salariés seront hébergés dans ces modules.

Contacts presse :

dounia.zamani@assurance-maladie.fr 05 58 06 62 03

s.mazzocco@caf.fr 06 16 41 18 82

vincent.loustaunau@montdemarsan-agglo.fr 05 58 46 64 16 ou 06 28 91 64 62



La Caf des Landes déménage le 24 septembre

La Caf des Landes va s'installer dans des locaux disponibles de la **Chambre de Métiers de Mont-de-Marsan au 131 avenue Pierre Mendès France**.

3 plateaux ont été loués pour pouvoir accueillir la centaine de salariés concernés et permettre l'accueil physique des allocataires de la Caf.

Pour permettre ce déménagement, l'accueil physique à Mont-de-Marsan ne pourra être assuré le vendredi 24 septembre.

L'accueil du public sera ouvert à la Chambre de Métiers à compter du 27 septembre 2021 du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h.

Pourquoi le site de la Chambre de Métiers ?

En tant que service public, la Caf a souhaité rester au sein de la commune de Mont-de-Marsan pour garantir l'accessibilité de son offre de services à ses usagers.

Etant déjà propriétaire de locaux situés sur l'avenue Henri Farbos, le site de la Chambre de Métiers (et ses locaux disponibles) s'est présenté comme la solution la plus pertinente sur le plan pratique et budgétaire.

L'accueil pour les allocataires



Les allocataires accéderont à l'accueil de la Caf exclusivement via l'entrée située au 131 avenue Mendès France, en empruntant le portillon.

L'accès se fait à pied (l'accès en voiture dans le site de la chambre de Métiers est interdit au public).

Un fléchage sera implanté à l'intérieur du site de la Chambre de Métiers pour guider les usagers vers le bâtiment dédié à l'accueil de la Caf (plain-pied)

Contacts presse :

dounia.zamani@assurance-maladie.fr 05 58 06 62 03

s.mazzocco@caf.fr 06 16 41 18 82

vincent.loustaunau@montdemarsan-agglo.fr 05 58 46 64 16 ou 06 28 91 64 62



La Caf reçoit toujours les usagers ayant rendez-vous ou sans rendez-vous, selon les mêmes modalités qu'auparavant. Un espace multi service est disponible pour accomplir les démarches dématérialisées.

Pour les allocataires qui préfèrent éviter un déplacement sur site, la possibilité d'obtenir un rendez-vous téléphonique avec un technicien est toujours possible : prise de RDV sur [caf.fr \(https://www.caf.fr/wps/portal/cafr/macaf/contactermacaf/prendreunrendezvous\)](https://www.caf.fr/wps/portal/cafr/macaf/contactermacaf/prendreunrendezvous)

Au niveau du parking, le site de la Chambre de Métiers est entouré de places de stationnement gratuites sur la voie publique.

A noter

Les allocataires peuvent également chercher à se garer devant le théâtre du Pégly situé à proximité (une quarantaine de places sont possiblement disponibles).

Dates clefs

- 14 avril : la Caf prend possession des locaux (signature du bail entre la Caf et la Chambre de Métiers)
- Mai à Août 2021 : Des travaux préalables sont réalisés pour adapter les locaux aux activités de la Caf.
Type de travaux exécutés : aménagement d'espaces, électricité/câblage réseau, plomberie/sanitaire, revêtements/peinture
6 entreprises intervenantes pour 7 lots :
Sertelec/Laporte/Nottelet/CF2E/Cescutti/Sady
Coût des travaux : 220 000 €
- A compter du 27 septembre : une centaine de salariés concernés par l'emménagement à la Chambre de métiers qui alterneront télé travail et présentiel.

Contacts presse :

dounia.zamani@assurance-maladie.fr 05 58 06 62 03

s.mazzocco@caf.fr 06 16 41 18 82

vincent.loustaunau@montdemarsan-agglo.fr 05 58 46 64 16 ou 06 28 91 64 62



Comment les usagers sont-ils informés ?

Outre une large campagne d'information locale à destination des usagers (posts sur les réseaux sociaux, sur les sites internet des organismes, messages sur les relevés de remboursement, e-mails, SMS...), des réunions de quartiers sont organisées par Mont de Marsan Agglo, la Mairie de Mont-de-Marsan, la CPAM et la CAF, pour répondre à toutes les questions que les riverains pourraient se poser.

Réunions d'information

- Pour les riverains de SO WATT / village de modules où sera hébergée la CPAM, pendant 2 ans :

**Mardi 14 septembre 2021, à 18 h,
salle Georges Brassens, 285 rue Pierre Benoît à Mont de Marsan**

Pour les riverains du 207 rue Fontainebleau

**Vendredi 1^{er} octobre 2021, à 18h,
salle Georges Brassens, 285 rue Pierre Benoît à Mont de Marsan**

- Une réunion de tous les locataires de la chambre de Métiers (dont CFA et TV Landes) sera prochainement proposée. Un règlement intérieur fixera les modalités de cohabitation des divers organismes présents sur le site de la Chambre de Métiers.

Contacts presse :

dounia.zamani@assurance-maladie.fr 05 58 06 62 03

s.mazzocco@caf.fr 06 16 41 18 82

vincent.loustaunau@montdemarsan-agglo.fr 05 58 46 64 16 ou 06 28 91 64 62



En pratique : Comment venir à l'Assurance Maladie de Mont-de-Marsan à compter du 20 septembre 2021 ?



Qui ?

La CPAM, l'échelon Local du Service Médical et du Service Social –Carsat Aquitaine.

Où ?

Zone d'activité SO WATT,
236 avenue de Canenx à Mont-de-Marsan (en face de l'hypermarché Carrefour).

Accueil du public : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Joindre l'Assurance Maladie par téléphone



Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Ecrire à l'Assurance Maladie

- **par email** depuis la messagerie du compte ameli
- **Par courrier**,
 - Pour l'envoi de documents par voie postale, **l'adresse ne change pas**
CPAM des Landes, 207 rue Fontainebleau, 40 013 Mont-de-Marsan

Dépôt de documents possibles dans la boîte aux lettres de la CPAM située au 207 rue Fontainebleau (relevée malgré les travaux) ou celle située sur la zone de SO WATT, 236 avenue de Canenx à Mont-de-Marsan (inaccessible hors des plages d'ouverture).

Contacts presse :

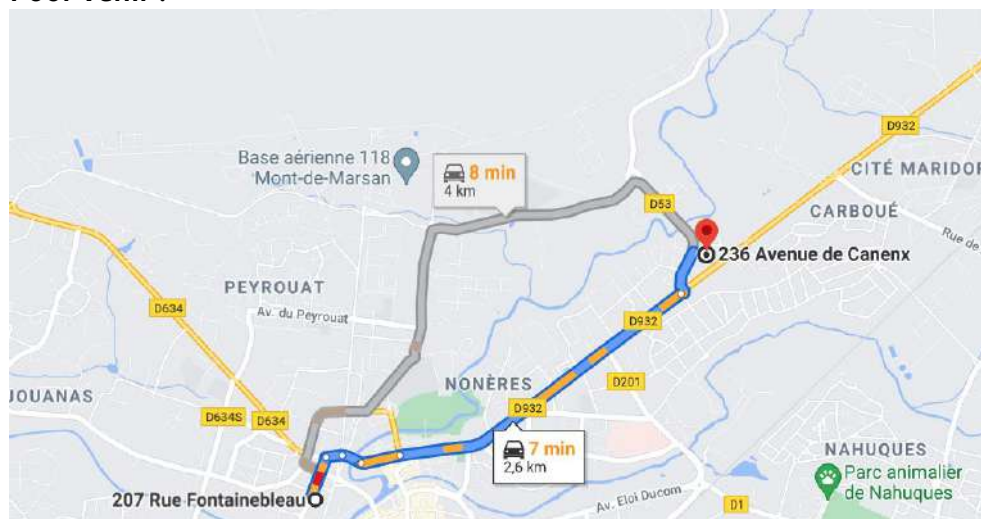
dounia.zamani@assurance-maladie.fr 05 58 06 62 03

s.mazzo@caf.fr 06 16 41 18 82

vincent.loustaunau@montdemarsan-agglo.fr 05 58 46 64 16 ou 06 28 91 64 62



Pour venir :



En transports en commun :

Ligne A, arrêt St Vincent-de-Paul, rond-point enseigne « Feu Vert » en face de SO WATT.

A noter : un parking est réservé aux usagers sur site.

En pratique : Comment venir à la Caf de Mont-de-Marsan à compter du 27 septembre 2021 ?



Où : site de la Chambre de métiers et de l'artisanat (près de Super U, avenue de Sabres)

Adresse : 131 avenue Pierre Mendès France, 40 000 Mont-de-Marsan

Accueil du public du lundi au vendredi : 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h

Contacts presse :

dounia.zamani@assurance-maladie.fr 05 58 06 62 03

s.mazzocco@caf.fr 06 16 41 18 82

vincent.loustaunau@montdemarsan-agglo.fr 05 58 46 64 16 ou 06 28 91 64 62



Entrée exclusivement piétonne par le portillon de l'avenue Pierre Mendes France

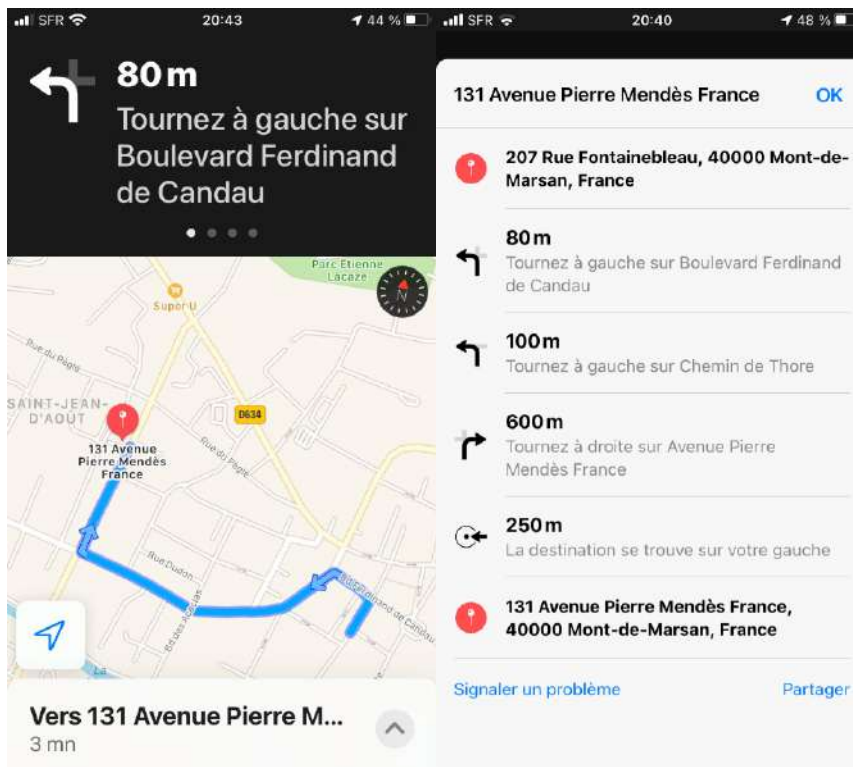
Venir à pied à la Chambre de Métiers à partir de l'ancien site d'accueil de la Caf, 207 rue Fontainebleau (situé à 1 km, 3 min en voiture, 12 min à pied)

Contacts presse :

dounia.zamani@assurance-maladie.fr 05 58 06 62 03

s.mazzocco@caf.fr 06 16 41 18 82

vincent.loustaunau@montdemarsan-agglo.fr 05 58 46 64 16 ou 06 28 91 64 62



Venir en transport en commun : Bus TMA : Ligne D – arrêt Pierre Mendès France

Se garer

- Places gratuites de stationnement le long de l'avenue Pierre Mendès France
- Parking gratuit de 40 places devant le théâtre du Pégly

Téléphoner à la Caf



Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Ecrire à la Caf

Par email : depuis la messagerie du compte Caf

Par courrier : **une seule et même adresse pour les envois postaux**

Pour l'envoi de documents par voie postale, la Caf conserve la même adresse : Caf des Landes, 207 rue Fontainebleau, 40 000 Mont-de-Marsan Cedex.

La boîte aux lettres extérieure de la Caf du 207 rue Fontainebleau reste ouverte pendant les travaux. Une boîte aux lettres extérieure sera également disponible sur le site de la Chambre de Métiers (près du portail d'entrée au 131 rue Pierre Mendès France).

Contacts presse :

dounia.zamani@assurance-maladie.fr 05 58 06 62 03

s.mazzocco@caf.fr 06 16 41 18 82

vincent.loustaunau@montdemarsan-agglo.fr 05 58 46 64 16 ou 06 28 91 64 62